



## mybike.brussels, un nouveau maillon dans la lutte contre le vol des vélos à Bruxelles

Le vol de vélos est un fléau à Bruxelles. C'est une des principales raisons qui pousse les gens à arrêter de se déplacer à vélo.

Pendant longtemps, la solution préventive contre le vol de vélos était la gravure du numéro national sur le cadre des vélos, mais cette technique posait un certain nombre de problèmes (quid lors de la revente d'un vélo, impossible de graver certains cadres, système statique, ...).

Fin mars 2019, Bruxelles Mobilité a lancé [www.mybike.brussels](http://www.mybike.brussels), la plateforme d'enregistrement et d'identification des vélos.

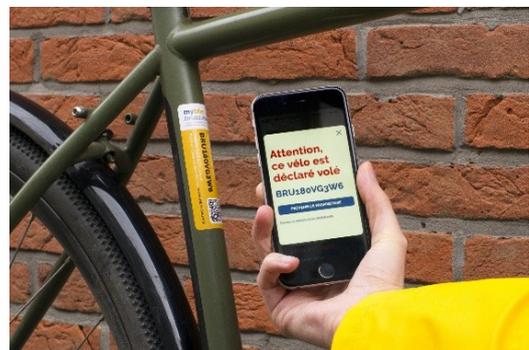


Ce service est rapide et gratuit.

En quelques minutes, les cyclistes bruxellois peuvent s'enregistrer sur le site mybike.brussels et créer une fiche contenant les données de leur vélo. Ils recevront ensuite par la Poste un sticker résistant à l'arrachage (composé d'un identifiant unique et d'un QR-code) à apposer sur leur vélo.

Toute personne munie d'un smartphone (acheteur potentiel, agent de quartier ou autre) pourra vérifier si le vélo est déclaré volé et, le cas échéant, contacter son propriétaire légitime.

En cas de revente du vélo, la plateforme permet le transfert du vélo au nouveau propriétaire. Les données stockées sur la plateforme facilitent aussi la déclaration en cas de vol.



Combiné à un bon cadenas, le sticker mybike.brussels a un effet dissuasif et permet de réduire le risque de vol et de recel. Il constitue une protection bien plus dynamique que la gravure.

[www.mybike.brussels](http://www.mybike.brussels) a été conçu en concertation avec les acteurs bruxellois de la prévention, les zones de police, les associations de cyclistes et Bruxelles Mobilité.

Tous espèrent que cette plateforme constituera un nouveau maillon positif dans la lutte contre le vol des vélos à Bruxelles.

Rappelons-en quelques autres éléments :

- parkings sécurisés, dont ceux exploités par Cycloparking, dans différentes Communes et en différents points de la Région.
- le dépôt des vélos retrouvés, où sont rassemblés les vélos volés retrouvés et les vélos abandonnés sur l'espace public avant d'être publiés sur le site [www.velosretrouves.be](http://www.velosretrouves.be) pour essayer d'en retrouver les propriétaires.
- flyers d'information sur la manière d'attacher son vélo en sécurité.



### **Ne dites plus gravure, dites enregistrement et identification via [www.mybike.brussels](http://www.mybike.brussels)**

Le nouveau marquage peut certes venir en complément de la gravure existante, mais il offre surtout des fonctions plus dynamiques et plus pratiques :

- Le sticker comporte un QR-code permettant à n'importe qui de savoir instantanément si un vélo a été déclaré comme volé, et dans ce cas, de pouvoir contacter son propriétaire légitime,
- en cas de revente, possibilité de transmission du vélo à un nouveau propriétaire,
- création d'une véritable carte d'identité du vélo, facilitant le cas échéant toute déclaration de vol,
- l'enregistrement du vélo ne doit pas se faire à un lieu ou une heure particulière mais se fait en ligne et le sticker à apposer sur le vélo est envoyé par la poste.

## Dépôt Bruxellois pour des vélos retrouvés



Il arrive que des vélos soient volés et ensuite abandonnés sur la voie publique. Dans ce cas, sur demande des Communes et des services de police de la Région de Bruxelles-Capitale, CyCLO procède à leur enlèvement et les stocke au Dépôt Bruxellois des vélos retrouvés.

Nous plaçons une photo et une description de ces vélos sur [www.velosretrouves.be](http://www.velosretrouves.be).

Si votre vélo est volé, nous vous conseillons de déposer une alerte sur ce site.

Vous serez informés si un vélo similaire est publié et, après confirmation qu'il s'agit bien du vôtre, un rendez-vous sera fixé pour vous le restituer.

Les vélos sont conservés au Dépôt pendant 3 mois (obligation légale). Après ce délai, en accord avec Bruxelles Mobilité, ils sont réparés pour en faire des vélos d'occasion de qualité (à destination d'associations, d'écoles ou de Communes) ou démontés pour en récupérer les pièces détachées.

Le [Dépôt Bruxellois des vélos retrouvés](#) est situé Chaussée de Louvain 661 à Schaerbeek (uniquement sur rendez-vous : 02 219 92 69)